

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	7
Votants	8
procuration	1

L'an deux mil vingt-cinq le 11 février, le Conseil Municipal de **VALLORCINE**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de **Monsieur Jérémy VALLAS, Maire**.

Date de convocation du Conseil Municipal le 7 février 2025

Objet

N° 25/01/07

**Subvention Amicale des
Pompiers volontaires
de Vallorcine**

Présents

Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Madame Maryvonne ALVARD, Monsieur François COUTAGNE, Monsieur Gérard BURNET, Madame Rachel ROUSSET, Madame Dominique ANCEY

Représentés

Madame Audrey PENIN donne pouvoir à Madame Maryvonne ALVARD

Absents excusés

Madame Guyonne FOURNIER et Madame Audrey PENIN

Secrétaire de séance Madame Maryvonne ALVARD

Le Maire donne lecture des comptes et prévisions de l'amicale des pompiers volontaires de Vallorcine ayant déposé une demande de subvention pour l'exercice 2025.

La demande de subvention à cette association s'établit comme suit :

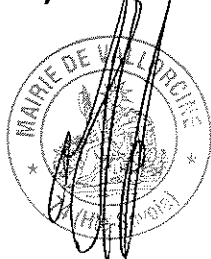
Amicale des pompiers volontaires de Vallorcine	936.80€
--	---------

Ces crédits, soit la somme de 936.80€, seront inscrits au budget primitif du budget général de l'exercice 2025 au compte 65748.

Le Conseil municipal, après délibéré à l'unanimité :

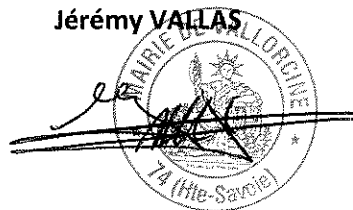
- **DÉCIDE** d'allouer la subvention à l'association telle qu'indiquée ci-dessus.

La secrétaire de séance,
Maryvonne ALVARD



Acte certifié exécutoire le : 19/02/2025
Télétransmis en Préfecture le : 19/02/2025
Notifié ou publié le : 19/02/2025

Ainsi fait et délibéré,
Au registre suivent les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jérémy VALLAS



La présente délibération est transmise à :
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville
Madame le Trésorier de Sallanches

Envoyé en préfecture le 20/02/2025

Reçu en préfecture le 20/02/2025

Publié le



ID : 074-217402908-20250211-25_01_07-DE